

**VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE  
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2020**

Réunion ordinaire du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 7 octobre 2020 à 19 h, par visioconférence, à laquelle sont présents :

Mmes	Glenna McGuire Mary Pennefather Geneviève Poirier-Ghys, membre ressource
MM.	Émile Grenon-Gilbert, conseiller municipal et président François Deschênes, vice-président Sylvain Houle, conseiller municipal Bernard Delorme Jonathan Robichaud

Sont absents : MM. Martin Duval, membre ressource  
Ghislain Pion

Tous membres du comité et formant quorum, assistés de :

Mme	Sarah Tremblay, conseillère en environnement Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement Secrétaire du CCEDD
-----	--

La réunion débute à 19h05.

**2020-71-A                    ACCEPTATION                    ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 7  
OCTOBRE 2020**

**Il est unanimement recommandé**

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 7 octobre 2020 soit accepté en ajoutant les points suivants en varia :

- Traitement des arbres tombés ou à abattre (suggéré par M. Deschênes)
- Pyrolyse des plastiques (suggéré par M. Delorme)

**2020-72-A                    ACCEPTATION                    COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 2  
SEPTEMBRE 2020**

**Il est unanimement recommandé**

QUE le compte rendu de la réunion ordinaire du 2 septembre 2020 soit accepté, tel que rédigé.

Les deux réviseurs désignés pour le compte rendu de la réunion du 7 octobre 2020 sont :

- Émile Grenon-Gilbert
- Jonathan Robichaud

**2020-73-A                    ACCEPTATION                    MOT DE BIENVENUE**

M. Grenon-Gilbert souhaite la bienvenue aux membres du comité.

Il revient sur certains dossiers discutés au conseil municipal du 5 octobre 2020.

*TOD 2 :*

Une résolution a été adoptée pour la trame de rue. Celle-ci est similaire au plan du PPU.

Les membres soulignent l'importance de maintenir l'objectif de préservation de la canopée, qui était un élément central lors de la présentation initiale du projet.

*Zone H-60 :*

Un accord de principe est survenu avec le promoteur. Il comprend la protection du milieu humide, une réduction de la densité d'occupation et une connexion verte avec le secteur du boisé ensoleillé.

*Recommandation pour les produits d'hygiène réutilisables :*

M. Grenon-Gilbert informe le comité que le conseil n'a pas adopté la recommandation car il souhaite obtenir des précisions sur le budget demandé ainsi que le mode de fonctionnement pour la mise en œuvre du programme. Le comité devra préparer cette information et la soumettre au conseil d'ici la séance du mois novembre.

2020-74-A

**ACCEPTATION****SUIVI DES ACTIONS DU COMITÉ**1. Politique de conservation et d'accessibilité des milieux naturels

Mme Tremblay présente l'avancement de la rédaction de la politique, qui doit être présentée au conseil municipal à la fin du mois d'octobre. Une copie sera acheminée aux membres du comité pour information et commentaires.

2. Politique de ville nourricière

La politique et le plan d'action seront déposés au mois d'octobre comme prévu.

3. Propositions des élèves de l'école Paul-Émile-Borduas (école du secteur de la gare)

Considérant le contexte de rentrée scolaire et la deuxième vague de la pandémie, il n'y a eu aucun avancement dans ce dossier au mois de septembre.

2020-75-A

**ACCEPTATION****SUIVI PLAN D'ACTION DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Suite à l'adoption de la politique en développement durable, les membres discutent de la mise en place d'un mécanisme de suivi du plan d'action. Il est entendu qu'un point de discussion sera inclus aux rencontres des mois de juin et de janvier chaque année.

2020-76-A

**ACCEPTATION****ACTIVITÉS DU COMITÉ 2020 – PLANIFICATION**Accès à la rivière et milieux hydriques

Une discussion a lieu sur les outils dont la Ville pourrait se doter à court et à long terme pour valoriser les terrains en bordure de la rivière Richelieu et en donner l'accès aux citoyens. À court terme, puisque du financement est offert périodiquement par les différents paliers gouvernementaux, il y a lieu d'identifier proactivement les terrains à valoriser et de faire une liste de projets à soumettre. Cette étude sera réalisée avec l'aide du Centre de la Nature. À long terme, il y aura lieu d'explorer la possibilité par la Ville d'exercer un droit de préemption sur certains terrains.

Protection de la biodiversité

Mme Tremblay informe les membres que la protection de la biodiversité fera partie des grands objectifs de la politique de gestion et d'accessibilité des milieux naturels. Le projet de politique sera transmis aux membres afin que ceux-ci puissent en prendre connaissance et vérifier si celle-ci répond bien à leurs attentes face aux actions que la Ville doit entreprendre pour la protection de la biodiversité.

Les membres souhaitent connaître le portrait de la biodiversité sur le territoire afin de les éclairer sur les actions supplémentaires qui devraient être recommandées à la Ville. Ce point sera inclus à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

2020-77-A

**ACCEPTATION****VARIA**1. Reconstruction éventuelle de l'hôtel de ville : appliquer le concept de bâtiment vert et durable

M. Jonathan Robichaud souligne l'importance d'intégrer les normes relatives aux bâtiments verts et durables aux critères d'évaluation et de conception du futur hôtel

de ville. Il propose que la grille d'évaluation du projet intègre les critères de construction LEED.

Bien qu'aucun scénario final n'ait été arrêté pour la reconstruction, M. Sylvain Houle indique que ces éléments sont déjà pris en compte dans les phases préliminaires du projet. Il propose d'exiger un chargé de projet possédant une accréditation LEED. M. Grenon-Gilbert fait le suivi du projet et tiendra le comité informé des développements.

## 2. Mobilité durable : projet municipal éphémère de locaux de télétravail

Avec le contexte actuel de pandémie, M. Jonathan Robichaud souhaite initier une réflexion sur les actions que la Ville pourrait entreprendre pour favoriser le télétravail. Il cite à titre d'exemple la Ville de Sainte-Julie qui, en partenariat avec une compagnie privée, rendra des locaux disponibles pour le télétravail à partir de 2021.

M. Grenon-Gilbert informe le comité que les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de la Vallée-du-Richelieu ont indiqué qu'un espace de télétravail existe à Beloeil et que ces initiatives doivent être initiées et gérées par le privé. Il va tout de même apporter ce point de discussion au conseil municipal.

## 3. Traitement des arbres tombés ou à abattre

M. François Deschênes souhaite souligner l'importance de l'adoption de pratiques de gestion écologique des boisés municipaux par les employés des parcs et espaces verts. Il souligne l'importance de mettre en place des outils de formation et d'information pour assurer un maintien des connaissances et éviter l'abandon de certaines pratiques favorables à la préservation de la biodiversité qui ont été adoptées par le passé, comme les arbres fauniques. Il cite comme exemple la gestion récente d'un arbre tombé au parc Fréchette.

Une collecte d'information sera faite sur les pratiques de gestion des boisés municipaux et un suivi sera assuré à la rencontre du mois de novembre.

## 4. Renouvellements de mandats et poste à combler

Mme Tremblay informe le comité que les mandats de MM. Robichaud, Delorme et Deschênes ainsi que de Mme McGuire arrivent à échéance à la fin de 2020. Des démarches ont été entreprises en vue de sonder leur intérêt à renouveler leur mandat. De plus, le poste de représentant jeunesse est à combler suite au départ de Mme Gaulin. Un appel de candidature aura lieu d'ici la fin de l'année.

## Tour de table et points d'information

### 1. Pyrolyse

M. Delorme fait état de ses recherches sur le procédé de pyrolyse qui constitue une solution intéressante à la pollution par les plastiques. Ce traitement à haute température permet de transformer les plastiques en carburant ou en monomères qui peuvent ensuite être vendus comme matière première pour fabriquer d'autres plastiques. M. Grenon-Gilbert suggère qu'une recommandation soit faite à la MRCVR d'examiner la faisabilité d'implanter une usine de pyrolyse pour le traitement des plastiques sur le territoire.

### 2. Construction verte

Mme McGuire partage aux membres l'existence de vidéos de formation sur la construction verte sur le site de Solutionera et leur recommande de les visionner.

### 3. Politique de l'arbre

Mme Tremblay propose aux membres de faire une mise à jour de la politique de l'arbre adoptée en 2005 dont la dernière revue de l'état d'avancement du plan d'action date du 1<sup>er</sup> août 2017. Les membres sont d'accord et demandent de recevoir la politique et le plan d'action avant la prochaine rencontre.

**ACCEPTATION**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,

**Il est unanimement recommandé**

QUE l'assemblée soit levée à 21h32.

---

Sarah Tremblay, secrétaire

---

Émile Grenon-Gilbert, président